

Les lecteurs d'*Electronique* connaissent l'existence de la directive CEM actuelle (directive 89/336/CEE), applicable en Europe depuis le 1^{er} janvier 1992 (*), et ses implications pour la conception des appareils et systèmes électriques et électroniques. Cette législation a permis de faire progresser la qualité des produits, mais elle a aussi été accusée par les fabricants de coûter trop cher. Une initiative visant à la simplifier (Simpler legislation initiative for the single market ou Slim) a été proposée par la Commission de Bruxelles en mai 1996. Cette initiative a donné le jour deux ans plus tard à un rapport (EMC Slim report), qui est à la base de la révision en cours de la directive CEM.

La Commission, assistée par un groupe de travail constitué de représentants des états membres et des entreprises, a construit un projet de directive appelé EMCD 2000.8 (*). Annoncé au premier trimestre 2001, il comporte d'importantes évolutions. Cependant, aucune n'est acquise, et il est essentiel que les industriels concernés soutiennent les meilleures d'entre elles. On notera par exemple que les fabricants seraient enfin considérés comme des adultes : ils pourraient décider de déroger aux normes harmonisées, contenant les exigences techniques pour la mise en œuvre de la directive, dans la mesure où ils démontreraient qu'ils satisfont aux principes essentiels de celle-ci. Aujourd'hui, les dérogations doivent être établies sous la tutelle d'organismes « compétents » (qui disparaissent dans le projet). Par ailleurs, fin 1999, la Commission a commandé à la société française

Frédéric Broyd

a participé en 1988 à la création d'Excem dont il est l'actuel président. Cette société d'ingénierie en électronique est spécialisée en CEM, traitement du signal, évaluation de fiabilité et conception d'appareils de mesure. A la veille d'une modification de la directive CEM, il estime urgent et indispensable que les ingénieurs de conception se manifestent et fassent connaître leurs avis en la matière. Ceci afin de pouvoir agir sur une législation qui les concernera au premier chef.



« Faites connaître votre point de vue sur la directive CEM »

Excem une « évaluation des aspects techniques concernant la CEM ». Cette étude indépendante est une analyse critique, décapante, de l'approche de l'actuelle directive CEM, et de la normalisation anarchique et incohérente qui l'accompagne. Sait-on que cette directive s'applique (théoriquement, cela va sans dire) à des appareils fabriqués à l'unité, y compris par les bricoleurs ? Réalise-t-on que les normes harmonisées (plus de 100!) se contredisent, souvent pour protéger les intérêts des plus puissants ? Notre étude part d'une idée simple : pour que la directive et les normes associées soient respectées – c'est loin d'être le cas aujourd'hui –, il faudrait en premier lieu qu'elles soient respectables. Elle propose aussi des solutions, qui s'écartent souvent de l'approche retenue dans l'EMCD 2000.8. Des experts du groupe de travail leur ont accordé un accueil houleux. La Commission a néanmoins choisi de rendre publique (*) cette étude indépendante, en accord avec sa tradition de transparence.

Les ingénieurs de conception seront en première ligne lorsqu'il faudra appliquer la nouvelle directive. Il importe donc qu'ils s'informent et qu'ils fassent connaître leur point de vue, aux organisations professionnelles et aux gouvernements qui les représentent, sur la législation et l'ensemble des normes qu'ils auront à appliquer. La Commission appelle leurs observations de ses vœux ! ■

(*) Les adresses Internet des sites de la Commission où l'on peut obtenir le « Guide d'application de la directive », le Slim EMC report, le projet EMCD 2000.8 et le texte de l'étude indépendante sont données sur la partie « Club Excem » du site www.excem.fr.

Electronique

→ 26, rue d'Oradour-sur-Glane, 75504 Paris Cedex 15.

Pour contacter la rédaction : tél. : 01 44 25 30 65 ; fax : 01 45 57 50 39 ; e-mail : electronique@groupe-tests.fr
Pour joindre directement votre correspondant, faites précéder les 4 chiffres entre parenthèses de : 01 44 25.

→ **Directeur de la publication :**
Jean Weiss

→ **Rédaction**
Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Della Mussia
Rédacteur en chef : Philippe Schwartz (31 90), instrumentation et test. Sous-systèmes, outils logiciels et CAO : Catherine Gross (31 87, rédacteur en chef adjoint). Composants et applications : Jean-Pierre Feste (31 86, rédacteur en chef adjoint) et Philippe Corvisier (30 74, chef de rubrique).

→ **Réalisation**
Eliane Gueylard (31 88, rédactrice en chef technique adjointe) et Fabienne Degasne (31 85, secrétaire de rédaction).

→ **Ont collaboré à ce numéro :**
Jean-Pierre Landragin, Hélène Trézéguet, Béatrice Vielle, Frédéric Broyd (Excem), Marc Sanvoisin (IBM France), Gerhard Mayr (Force Computers), Edgard Garcia (Xilinx), Marc Gaucheron (Altera), Jérôme Gilbert (HTO), Alexis Pöltl (Netgem), Sam Shearman (National Instruments), Jean-Claude Ailloud (Maxim).

Schémas réalisés par R. Gibert et F. Del Fabbro.

→ **Editeur :**
Véronique Courcol

→ **Marketing & commercial**
Véronique Courcol (32 48)
Chargée d'études : Patricia Mosnier (34 32)

→ **Publicité**
Directeur : Daniel Haussmann (30 17), directeur adjoint : Patrick Boissier (33 71), chefs de publicité : Frédéric Restout (33 82), Laurence Sirvin (33 31), assistantes : Frédérique Lelong, Sylvie Maquaire (30 10).

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

→ **Bus électronique :**
Service publicité (30 66).

→ **Service lecteurs :**
Liliane Désormeaux (30 89).

→ **Fabrication :**
Directeur : Guy Cuypers
Chef de fabrication : Hubert de Heulme (33 25).

→ **Diffusion**

Directeur : Dominique Pancaldi
Chef de produit : Florence Borg (34 31)

→ **Abonnements**
Tél. : 01 44 25 31 31. Fax : 01 45 57 50 36
Abonnement France métropolitaine (1 an soit 11 numéros) : 110 € ttc (721,55 F), TVA : 2,10 % incluse.
Autres destinations : nous consulter.
Prix de vente au numéro : 12,20 € ttc (80,03 F).

Electronique est édité par **GRUPE TESTS**

Président-directeur général : Jean Weiss
Directeur général adjoint gestion, pôle grand public, pôle électronique et arts graphiques : Benoît Luizet
Directeur général adjoint pôle professionnel : Luc Fayard
Directeur éditorial : Petros Gondicas

→ **Groupe Tests, SA** au capital de 41 800 euros
Siège social : 26, rue d'Oradour-sur-Glane, 75504 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 25 30 01
311 243 794 RCS Paris



Code APE : 221E. Siret : 311 243 794 000 55
TVA intracommunautaire : FR 82 311 243 794

Principal actionnaire : Vivendi Universal Publishing à 99 %

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, qu'elle soit intégrale ou partielle, quel qu'en soit le procédé, le support ou le média, est strictement interdite sans l'autorisation de Groupe Tests, sauf dans les cas prévus par l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle.

©2001 GROUPE TESTS - Tous droits réservés.
Commission paritaire : 72558
ISSN : 1157-1152
Dépot légal imprimeur : 4^e trimestre 2001
Imprimerie : PPO. Photogravure : Chromostyle

Electronique est
UNE PUBLICATION OF
**VIVENDI
UNIVERSAL
PUBLISHING**